

2011

RÉGIE DES RENTES
DU QUÉBEC

Faits saillants du *Sondage sur les travailleurs québécois de 25 à 44 ans et l'épargne*



Rédaction

Marc-Olivier Robert Lambert

Collaboration

Francis Picotte

Mise en page

Nathalie Cloutier

Révision linguistique

Louise Mercier

Graphisme

Nicholas Grenier

Date de parution

Octobre 2011

Il est possible d'obtenir, sur demande, d'autres données ne paraissant pas dans la présente publication. Ce document est disponible sur le site Web de la Régie : **www.rrq.gouv.qc.ca**

Le contenu de cette publication peut être reproduit en tout ou en partie, à condition que la source soit mentionnée.

Pour tout renseignement, commentaire ou suggestion, s'adresser à :

Service des statistiques et des sondages

Régie des rentes du Québec

Case postale 5200

Québec (Québec) G1K 7S9

statistiques@rrq.gouv.qc.ca

Caractéristiques du sondage 2011

L'édition 2011 du sondage de Question Retraite vise à mesurer, auprès d'un échantillon représentatif de travailleurs québécois âgés de 25 à 44 ans, divers comportements et attitudes à l'égard des finances personnelles et de la planification financière.

Le sondage a été réalisé par la firme de sondage SOM. La collecte s'est faite par entrevue téléphonique du 2 au 28 juin 2011. Au total, 1 605 travailleurs québécois de 25 à 44 ans ont accepté de répondre aux différentes questions. La marge d'erreur maximale est de 2,7 %, et ce, 19 fois sur 20 pour les résultats globaux, alors qu'elle est de 5,5 % pour chaque tranche d'âge de 5 ans.

Caractéristiques des répondants

Parmi les travailleurs de 25 à 44 ans sondés, 89 % occupent un emploi à temps plein et 11 % un emploi à temps partiel. Un emploi est considéré à temps plein si le nombre d'heures travaillées par semaine est supérieur ou égal à 25.

Aussi, plus de 80 % de ces travailleurs sont nés au Québec et presque autant ont le français comme langue maternelle. Le tiers de ces travailleurs ont au moins un diplôme universitaire tandis que 45 % des travailleurs n'ont pas dépassé les études secondaires. De plus, deux travailleurs sur trois ont un revenu personnel se situant entre 20 000 \$ et 60 000 \$. Ceux dont les revenus sont inférieurs à 20 000 \$ représentent 10 % des travailleurs, alors que un travailleur sur quatre a des revenus supérieurs à 60 000 \$.

Types d'épargne des travailleurs

La majorité (60 %) des travailleurs possèdent un REER, mais pour les 25 à 29 ans, le taux de détention est nettement inférieur (44 %). Le Régime d'accès à la propriété (RAP) a été utilisé ou est utilisé par 43 % des détenteurs de REER. En somme, 26 % de l'ensemble des travailleurs profitent ou ont profité du RAP. Tandis que le REER est très populaire, le CELI se fait un peu plus timide avec un taux de détention de seulement 22 % parmi les travailleurs. Il y a plus de chances de trouver un détenteur de CELI chez les personnes qui estiment ne pas être du tout endettées, puisque 30 % d'entre elles en possèdent un.

Les travailleurs qui possèdent un régime complémentaire de retraite de leur employeur représentent 59 % des travailleurs sondés. Le taux de détention d'un tel régime est plutôt uniforme pour les 30 ans et plus, tandis que pour les 25 à 29 ans, il est légèrement plus bas à 55 %.

Les travailleurs possèdent un REER pour trois raisons principales :

- Pour avoir un meilleur revenu à la retraite (87 %).
- Pour l'économie d'impôt qui en résulte (36 %).
- Pour pouvoir bénéficier du RAP (13 %).

Dans le cas des CELI, ils servent pour la majorité (53 %) à avoir une réserve d'argent en cas d'imprévu. Par contre, il est intéressant de noter qu'un nombre non négligeable de détenteurs de CELI les gardent pour leur retraite.

Du côté des produits d'épargne, pratiquement un travailleur sur deux considère qu'il consacre suffisamment d'argent à l'épargne. On remarque aussi que plus un travailleur a un revenu personnel élevé, plus il a tendance à considérer qu'il épargne assez d'argent.

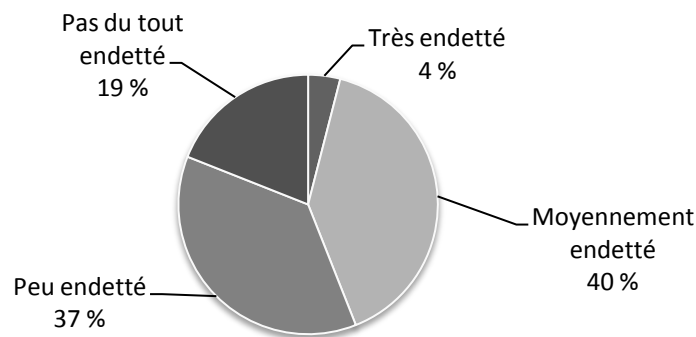
Les dettes des travailleurs

Parmi les travailleurs interrogés sur leur endettement :

- 56 % ont une hypothèque;
- 46 % ont un prêt auto;
- 41 % ont des soldes impayés sur des cartes de crédit;
- 36 % ont d'autres prêts à la consommation (ex. : marge de crédit, prêt personnel);
- 15 % ont un prêt étudiant.

Plus de 80 % des travailleurs interrogés considèrent qu'ils consacrent assez d'argent au remboursement de leurs dettes. Le graphique suivant représente la perception du niveau d'endettement des travailleurs sondés.

Perception du niveau d'endettement



On remarque que 56 % des travailleurs se considèrent comme peu ou pas du tout endettés. Il est intéressant de constater que, parmi les travailleurs se considérant comme pas du tout endettés, 21 % ont une hypothèque, 20 % ont un prêt auto, 10 % ont des soldes impayés sur des cartes de crédit, 3 % ont un prêt étudiant et 10 % ont d'autres prêts à la consommation. Ces chiffres sont tout de même significativement inférieurs aux taux de dettes des travailleurs se considérant comme très, moyennement ou peu endettés, mais ils sont loin d'être nuls.

Pour la quasi-totalité des travailleurs (97 %), épargner est une sécurité. Là où ils sont un peu moins d'accord (69 %), c'est pour dire que rembourser ses dettes équivaut à épargner. Les personnes se considérant comme très ou moyennement endettées ne sont d'accord qu'à 65 % avec cet énoncé (significativement plus faible que 69 %).

Pour 31 % des travailleurs, épargner, c'est se priver. Ce taux est plus bas chez les 25 à 29 ans (25 %), mais, paradoxalement, ce groupe est aussi celui qui possède le moins d'épargne.

Attitude à l'égard de la retraite et des changements sociaux qui s'y rattachent

L'âge moyen pour la prise de retraite des travailleurs est de 61,3 ans, mais 35 % des travailleurs pensent à prendre leur retraite à 65 ans. Cela représente tout de même 2 ans de plus que ce qui avait été mesuré lors d'un sondage semblable réalisé en 2003 (59,4 ans).

L'idée de travailler après 65 ans est acceptée par 49 % des travailleurs. Les hommes y sont plus favorables que les femmes alors que l'idée semble acceptable pour 52 % d'entre eux, contrairement à 53 % des femmes pour qui cette idée est inacceptable.

Près de 40 % des travailleurs trouvent qu'épargner pour la retraite est décourageant, car les sommes nécessaires sont trop élevées. Pourtant, 81 % des travailleurs sont optimistes quant à leur situation financière à la retraite.

Attitude à l'égard de l'épargne pour la retraite

Devant la proposition hypothétique de laisser au travailleur ne possédant pas de régime de retraite avec son employeur le choix entre une augmentation de salaire ou la mise sur pied d'un régime de retraite dans son entreprise, presque la moitié des travailleurs auraient choisi l'augmentation de salaire. Chez les 25 à 29 ans, ce choix est d'autant plus fréquent à 60 %. Par rapport à la même question en 2003, il y en a 10 % de plus (50 % contre 40 %) qui choisiraient l'augmentation de salaire.

Malgré le fait que 54 % des travailleurs disent n'avoir jamais consulté pour avoir des conseils sur la planification financière de la retraite, 45 % des travailleurs n'ont pas vraiment d'idée du montant à épargner pour leur retraite.

Parmi ceux n'ayant jamais consulté pour l'obtention de conseils en planification financière de la retraite, seulement 13 % pensent qu'ils sont en mesure de planifier eux-mêmes leur retraite. Les autres considèrent qu'ils n'ont pas d'intérêt pour cela (24 %), sont trop jeunes (23 %) ou n'ont pas encore eu le temps de consulter à ce sujet (20 %).

Attitude générale à l'égard des questions financières

Dans l'ensemble, la majorité (53 %) des travailleurs s'y connaissent peu ou pas du tout en matière de finance et de placements. Seulement 8 % des travailleurs considèrent s'y connaître beaucoup dans ce domaine.

Malgré le fait que la majorité des travailleurs disent avoir des connaissances limitées en finance et en placements, le sujet les intéresse beaucoup ou assez dans une proportion de 59 %.

La majorité (56 %) des travailleurs considèrent comme très important que les jeunes soient sensibilisés dès l'adolescence aux questions financières et à l'épargne. De plus, 37 % des travailleurs considèrent cela comme assez important. Nonobstant le fait que 53 % des travailleurs ne s'y connaissent que peu ou pas du tout en finance et en placements, une grande majorité des personnes sondées (63 %) pensent que la responsabilité de sensibiliser les jeunes revient aux parents.

Dans le même ordre d'idées, 62 % des répondants accordent beaucoup d'importance au fait de sensibiliser les jeunes travailleurs à l'épargne-retraite dès leur arrivée sur le marché du travail. De plus, 34 % y accordent assez d'importance. Au total, 96 % des travailleurs trouvent donc cela très ou assez important. Ils croient que la responsabilité de les sensibiliser revient en premier lieu aux parents (29 %), ensuite à l'employeur (27 %), aux institutions financières (16 %) et en dernier lieu, au gouvernement (15 %).

Publicité et information financière

Un travailleur sur deux aimerait en connaître plus sur les questions de finances personnelles.

L'indifférence à propos de ces questions s'explique par le fait que certains disent :

- en connaître déjà assez à ce sujet (41 %);
- qu'ils ne s'intéressent pas à cela (15 %);
- qu'ils ont déjà un conseiller en la matière (14 %).

Parmi ceux qui s'intéressent aux questions de finances personnelles, les sujets qui captent plus l'attention sont :

- les types de placements et la façon de faire de bons rendements (43 %);
- les régimes de retraite et leur fonctionnement (37 %);
- le fonctionnement des REER et des CELI (17 %).

Les travailleurs trouvent que les publicités sur les REER ou les autres types d'épargne sous leur forme actuelle ne les interpellent pas (55 %). Ce sentiment est homogène dans toutes les catégories d'âge des travailleurs. Par contre, ils sont majoritairement d'avis (62 %) qu'une publicité-choc où l'on pourrait voir l'effet pervers de ne pas avoir épargné serait plus efficace pour inciter les gens à épargner. Cette opinion est cependant plus mitigée pour les travailleurs de 40 à 44 ans (55 %).

Lorsqu'ils entendent le mot « retraite », 22 % des travailleurs se disent que c'est pour les autres. Ce résultat est très variable selon le revenu des travailleurs. Parmi les travailleurs gagnant plus de 80 000 \$ par année, seulement 7 % sont de cet avis, tandis que parmi les travailleurs ayant un salaire inférieur à 20 000 \$, 32 % abondent dans ce sens.